

Les génocides, origine anthropologique ou métaphysique ?

Emmanuel Boissieu
Vice-doyen de la faculté de philosophie
Domuni Universitas

Résumé

Après avoir distingué le génocide des autres formes de crime contre l'humanité au xx^e siècle - le crime contre l'humanité, le crime de guerre - cet article pose la question de l'origine des génocides. Cette origine reste un mystère, mais nous pouvons cependant donner quelques indications pour l'éclairer. Les génocides proviennent de la faillibilité humaine, de sa bestialité. Ils traduisent aussi les décisions d'un système politique, même si nous ne devons pas survaloriser la notion de système. Les génocides ont enfin une dimension métaphysique, transcendante à l'histoire humaine. L'article n'oublie pas non plus, en conclusion, le caractère mystérieux des actes justes qui se sont opposés à ces génocides.

Mots-Clés

Génocide, État totalitaire, bestialité, décision politique, système

Les génocides ont, pour une part, un caractère mystérieux. Comment des voisins qui vivaient en bonne entente sont-ils capables de se retourner les uns contre les autres ? Comment des hommes qui vivaient dans une bonne relation sont-ils capables d'exterminer d'autres hommes ? Nous sommes ici face à l'énigme des processus génocidaires, face à l'énigme du regard du tortionnaire capable de regarder un autre homme non comme un humain mais comme un être capable de l'exterminer. Primo Lévi, dans *Si c'est un homme*, décrit le regard que Pannwitz porte sur lui-même. Pannwitz, officier S.S., connaît les compétences scientifiques de Primo Lévi et le convoque dans son bureau. Primo Lévi écrit alors :

« Depuis ce jour-là, j'ai pensé bien des fois et de bien des façons

au Doktor Pannwitz. Je me suis demandé ce qui pouvait bien se passer à l'intérieur de cet homme ; comment il occupait son temps en dehors de la Polymérisation et de la conscience indo-germanique ; et surtout, quand j'ai été de nouveau un homme libre, j'ai désiré le rencontrer à nouveau, non pour me venger, mais pour satisfaire la curiosité de l'âme humaine. »
(Primo Lévi, 1990 : 113)

De même, Georges Steiner, dans l'essai intitulé *Dans le château de Barbe Bleue*, parle de mystère de la Shoah. De multiples ouvrages ont été écrits sur la déportation, sur l'extermination ; de multiples analyses ont été faites, mais aucun livre ne peut rendre compte totalement de cette extermination. Toutes les analyses économiques, sociologiques, psychologiques se révèlent ainsi insuffisantes.

Selon Steiner, ces différentes analyses ne peuvent rendre compte de l'indifférence active des neuf dixièmes de la population européenne^[1]. Selon Steiner, la décision du gouvernement national-socialiste de liquider les Juifs plutôt que de les utiliser de même est incompréhensible. Enfin, rien ne permet de comprendre la survivance d'un antisémitisme virulent dans des pays comme la Pologne, où la communauté juive est peu nombreuse, ou la montée du négationnisme en France, en particulier auprès de la jeune génération.

Malgré tout, nous ne nous contentons pas d'une pensée du mystère et nous recherchons l'origine du processus génocidaire. Georges Steiner, lui-même, dans l'essai intitulé *Dans le Château de Barbe bleue*, tente de comprendre l'origine de la Shoah ou, plus exactement, il essaie de montrer l'insuffisance d'une culture pour freiner les génocides. Ceux-ci sont-ils seulement des phénomènes humains qui expriment l'intériorité individuelle ou ont-ils une origine métaphysique ? D'où provient une telle inhumanité ? Les génocides sont-ils seulement le fait des individualités ou sont-ils le résultat de processus collectifs, politiques ?

Nous devons distinguer les génocides des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité. Les crimes de guerre sont la violation des droits et des coutumes de la guerre au sein des conflits armés. Ils sont définis en 1945 par le tribunal de Nuremberg, et le statut de Rome, adopté lors de la réunion qui s'est déroulée dans la capitale italienne du 15 juin au 17 juillet 1998, en donne une définition plus complète. Ils constituent des infractions aux conventions de Genève de 1864, 1906, 1929 et 1949. Les crimes contre l'humanité sont définis en 1945 par le tribunal de Nuremberg comme « *une violation délibérée et ignominieuse des*

[1] Nous pouvons noter tout de même que les trois quarts des 320 000 Juifs vivant en France ont survécu. 75 721 Juifs ont été déportés dont près de 11000 enfants entre mars 1942 et août 1944. Mais, contrairement aux défenseurs actuels du régime de Vichy, aux négationnistes, le salut des Juifs vivant en France est le fait de simples citoyens français, de certains villageois. Le Chambon-sur-Lignon est l'exemple le plus connu, mais nous ne devons pas oublier Dieulefit dans la Drôme. Dans ce petit village provençal, plus de 1 500 personnes échappèrent à la déportation. La responsabilité du régime de Vichy est écrasante. En automne 1940, les autorités françaises protestèrent de manière véhémement contre le désir de Berlin d'envoyer des Juifs en France. En zone non occupée, sur décision de René Bousquet, 6 584 Juifs sont livrés aux Allemands. Comme l'écrit Robert Paxton (1997 : 411-412) « Il {le gouvernement français} s'est au contraire rendu coupable de n'avoir pas prévu, alors qu'il en avait la possibilité, cette évacuation massive que le Danemark, entièrement occupé pourtant, parvint à réaliser en septembre 1943, quand il fit passer la quasi-totalité des Juifs en Suède dans de petits bateaux. »



droits fondamentaux d'un individu ou d'un groupe d'individus inspirée par des motifs politiques, philosophiques, sociaux et religieux » (Feldmann, 2003 : 256). Les crimes de génocide se distinguent par leur nature des crimes contre l'humanité. Leur but est d'exterminer tout ou partie d'une catégorie d'êtres humains dont le seul défaut est d'être membre de cette catégorie. Nous pouvons noter que, contrairement aux crimes contre l'humanité, le crime de génocide a été rapidement reconnu par le biais d'une convention internationale. Le crime de génocide se définit par trois caractéristiques. Première caractéristique : les

victimes sont membres d'un groupe national, ethnique, racial, religieux. Seconde caractéristique : le massacre se perpétue en fonction de l'appartenance à ce groupe. Troisième caractéristique : le massacre s'exécute en fonction d'un plan concerté. L'ONU reconnaît actuellement cinq génocides : le massacre des Arméniens par les Turcs en 1915 ; le génocide des Juifs en Allemagne, en Pologne et en France ; le génocide des tziganes en Allemagne, en Pologne et en France ; le génocide des Tutsis commis par les Hutus au Rwanda, le massacre de 8 000 musulmans de Bosnie par les Serbes à Srebrenica en 1995.

Une origine anthropologique

Les génocides proviennent, pour une part, de la violence individuelle, de la faillibilité de l'homme. Paul Ricœur, dans le tome 2 de *La Philosophie de la volonté* (2009), propose une analyse de l'homme faillible à partir de trois éléments : le lieu, l'origine, la capacité qu'est la faillibilité. Le lieu de la faillibilité est l'occasion, les circonstances où l'homme manifeste une moindre résistance. La faillibilité apparaît « dans la région de moindre résistance » (Ricœur, 2009 : 194). L'origine de la faillibilité est l'écart, la déviation par rapport à l'origine de l'homme. Selon Ricœur, l'origine de l'homme est bonne. Le mal apparaît alors comme la distorsion de la bonté originelle.

Cette faillibilité semble essentielle, mais elle ne rend pas compte du plaisir de l'homme à déshumaniser ses semblables, à les torturer. L'homme est alors habité par un désir de cruauté, d'agressivité. Cette agressivité, comme le note Freud dans *Malaise dans la culture*, est à l'origine des humiliations, des souffrances, des capacités de destruction : comme l'écrit Freud,

« Quiconque se remémore les atrocités de la migration des peuples, des invasions des Huns, de ceux qu'on appelait Mongols sous Gengis Kahn, de la conquête de Jérusalem par les pieux croisés et même encore des horreurs de la dernière guerre mondiale [celle de 1914-1918 ; Malaise dans la culture est écrit pendant l'été 1929] ne pourra que s'incliner humblement devant l'affirmation de cette conception [que l'homme est une bête sauvage] par les faits^[2] » (Freud, 1998 : 54).

Les génocides sont alors le fait du ressentiment, de la haine de l'autre. Ainsi, le génocide des Arméniens s'explique en partie par le ressentiment des communautés musulmanes à leur rencontre : alors que les Arméniens réussissent dans le négoce, dans la petite et moyenne industrie, les musulmans n'y parviennent pas. De même, le crime du nettoyage ethnique commis par Milosevic pendant l'été 1991 provient du refus de l'Autre. Ce dernier chasse la population sédentaire par les terreurs, les massacres. Il détruit tous les monuments édifiés par les Croates, tous leurs édifices

[2] Nous pouvons noter que Freud ne cite aucun génocide reconnu par l'ONU, pas même celui dont il est contemporain, celui des Arméniens. Nous pouvons cependant repérer qu'il cite la guerre de 1914-1918, souvent considérée comme l'origine de la montée du nazisme en Allemagne et de la capacité de destruction de l'homme dans l'extermination des Juifs et des Tziganes. Georges Steiner (2007) note que la crise du langage que nous évoquerons plus loin se déclencha après la guerre de 1914-1918.

culturels. Il refuse toute altérité et il prétend créer un État ethniquement homogène. Bien plus, il désire raser toute mémoire de l'Autre. Nous sommes face à un mémoricide, à un meurtre de la mémoire.

Cette haine de l'Autre provient pour une part de l'éducation. Comme le dit le S.S. Kramer, chef du camp du Struthof, en Alsace, qui a lui-même asphyxié quatre-vingts personnes par le gaz : « *Je n'ai éprouvé aucune émotion en accomplissant ces actes car j'ai reçu l'ordre d'exécuter de la façon que je vous ai indiqué les quatre-vingts internés. J'ai d'ailleurs été élevé comme cela* » (Iannucci, 2008 : 46).

La haine de l'Autre est alors le fait des idéologies. Le génocide des Arméniens provient de l'idéologie panturquiste. Yusuf Akçura, député, journaliste, idéologue touraniste, étudie le social-darwinisme à Paris. Il partage une vision mystique du sang et de la race. Il développe le concept d'une nation de maîtres et de seigneurs. Ces idéologies ont diverses origines. Elles proviennent souvent d'une exaltation de la nation. Tel fut le cas du génocide commis par Milosevic. Elles sont le fruit de l'évolutionnisme biologique. Tel est aussi le cas du premier génocide commis au xx^e siècle contre les Hereros en Namibie (Afrique australe). Ce crime fut commis par les Allemands, notamment par le général Lothar von Trotha, nommé par l'empereur Guillaume II pour rétablir l'ordre dans la colonie germanique. Ce génocide fut le fait d'une théorie de l'hygiène raciale. Le professeur Eugène Fischer, médecin, généticien, anthropologue, eugéniste allemand, développe cette théorie pour justifier la domination coloniale

allemande dans le Sud-Ouest africain. Il s'oppose à toute forme de mixité entre les Allemands et les Hereros. Il est, d'ailleurs, un des penseurs majeurs de la politique raciale du III^e Reich.

Les idéologies peuvent avoir d'autres origines qu'une origine nationaliste. Les Khmers rouges vident les villes, notamment Phnom Penh, le 17 avril 1975 au nom d'une idéologie de la pureté, de l'intégrité. Ils considèrent que les villes sont intrinsèquement mauvaises : les citadins sont réputés improductifs et corrompus. Staline mène une liquidation des koulaks pour parvenir à une société socialiste, pour conduire au succès de la collectivisation. L'idéologie apparaît alors selon Hannah Arendt comme une caractéristique du xx^e siècle. Dans le chapitre « Idéologie et terreur » du *Système totalitaire* (2005), elle définit l'idéologie comme la logique d'une idée, comme une loi de mouvement : ce n'est pas seulement une théorie, un ensemble d'énoncés, mais le déploiement d'un processus, l'enchaînement d'une série d'événements qui obéiraient à la même loi. L'idéologie est l'exposition logique d'une idée qui se détourne de toute réalité. Elle ne prête plus attention à l'inattendu des événements, au miracle

Les génocides sont alors le fait non de la simple individualité mais d'un groupe, d'une entité qui partage la même idéologie.

de l'être, mais elle désire tout expliquer par une loi naturelle. Hannah Arendt repère ainsi trois caractéristiques de l'idéologie. Première caractéristique : elle se définit par son caractère englobant. Elle ne veut pas seulement rendre compte de ce qui naît, de ce qui meurt. Elle ne s'intéresse qu'au mouvement et prétend ainsi expliquer la totalité du présent, du passé et prévoir tout ce qui va advenir dans le futur. Deuxième caractéristique : elle rejette toute expérience et ne veut pas se confronter à la nouveauté. Elle récuse la réalité et affirme l'existence d'une entité plus vraie que le réel lui-même. Troisième caractéristique : elle crée un ordonnancement logique qui commence par une prémisse et en déduit une série de conséquences. Une fois les prémisses admises, tout homme doit, sous peine de se contredire lui-même, en déduire l'extermination de telle ou telle population.

Les génocides sont alors le fait non de la simple individualité mais d'un groupe, d'une entité qui partage la même idéologie. Ils ne peuvent avoir lieu si toute une population ne s'implique pas dans un tel processus. Ils sont alors le fait d'une décision commune, d'une décision politique.

Une origine politique

Irvig Louis Horowitz (1976 : 255) écrit : « *le génocide est toujours et partout une décision politique* ». Il relève en effet d'une théorie de la décision, comme celle que propose le philosophe et juriste allemand Carl Schmidt. Ce dernier assimile la politique à la guerre. Il considère que les droits de l'homme sont une mystification politique^[3]. Selon Carl Schmidt, la légitimité en politique provient seulement de la volonté de puissance et de la décision du héros, et la catégorie essentielle en politique est la division entre l'ami et l'ennemi.

Comme le montre Blandine Barret-Kriegel, dans *l'État et les esclaves* (1989), la conception démiurgique du politique provient du romantisme, qui désire une auto-institution de la société et un abandon des droits essentiels des hommes. Cette théorie est liée le plus souvent à une perspective révolutionnaire. Ainsi, l'État de Vichy désire mener une révolution conservatrice. Cette révolution repose sur trois piliers fondamentaux. Premier pilier : un retour à l'ordre moral développé par certains tenants de l'Église catholique. Le 6 décembre 1940, le ministre de l'éducation, Georges Rippert, énonce « *les devoirs envers Dieu* ».

[3] Nous nous démarquons ici d'une pensée qui dénonce les défenseurs des droits de l'Homme en les qualifiant de droits de l'hommes pour remettre en cause les concepts d'ingérence humanitaire et d'aide internationale. Ce qualificatif est inventé au début des années 2000 par la nouvelle droite. C'est l'expression d'une idéologie d'extrême-droite. Mais ce terme est malheureusement utilisé par certains hommes politiques français, comme le président Nicolas Sarkozy, en 2002, ou par Hubert Védrine, ancien ministre des Affaires étrangères, en 2007. Au contraire, à la suite de Blandine Barret-Kriegel (1989), philosophe du politique, nous affirmons haut et fort la nécessité d'un État de droit qui respecte les droits fondamentaux de tout homme.



[4] Le film de Chabrol, *Une affaire de femme* évoque ainsi le cas de Mme Latour, condamnée à mort par le régime de Vichy pour la pratique d'avortements clandestins.

Ce retour à l'ordre moral se réalise par la valorisation des familles, par la condamnation de l'avortement^[4]. Il s'impose face à « *l'esprit de l'école primaire* ». Le ministre révoque le 17 juillet 1940 les instituteurs considérés comme indésirables. Les enseignants doivent signer un engagement officiel affirmant qu'ils ne sont ni juifs ni francs-maçons. Second pilier : une politique nataliste. L'État de Vichy glorifie les mères au foyer et il crée des allocations familiales dans le cadre d'un retour à la terre. Troisième pilier : la valorisation de la terre, du monde agricole.

La politique désire alors contrôler toute forme d'opinion. Nous pouvons, à la suite de Blandine Barret-Kriegel (1989), parler de « machine doxique ». Les génocides apparaissent alors comme le résultat d'un système qui empêche l'élaboration de la conscience personnelle, d'un État qui définit seul le bien et le mal, d'un pouvoir qui exige la destruction systématique de tous ceux qui s'opposent à lui. Emmanuel Levinas (1986 : 84) écrit : « *Hommes déshumanisés par la délégation des pouvoirs où ils recherchaient l'exaltation du pouvoir – les victimes, mais aussi déshumanisés ceux qui commandaient et qui, à l'analyse, se trouvaient eux-mêmes instruments d'un mécanisme, d'une dialectique, d'un système*^[5]. »

Nous devons tout de même nous méfier de la notion de système, du concept de « banalité du mal » développé par Hannah Arendt. Comme l'écrit Primo Levi, dans *Si c'est un homme* (1986), nous n'oublions pas que les bourreaux ont une responsabilité essentielle. Nous n'occultons pas que les S.S. n'étaient pas de simples fonctionnaires. Ils développaient l'esprit de violence, méprisaient et haïssaient les victimes qu'ils conduisaient à la mort. Le cas de Kurt Gerstein, membre des S.S. et ingénieur des mines, montre ainsi

la responsabilité présente en tout homme, le fait que l'idéologie, que le système n'annihile pas toute capacité de résistance. Comme ingénieur, il doit mettre en place un nouveau procédé de destruction dans les chambres à gaz. Il doit substituer le zyklon B à l'oxyde de carbone. Il est alors témoin, dans le camp de Belzec, de la mort dans les chambres à gaz le 13 juin 1942. Le 20 août, il raconte au baron Göran von Ottor, secrétaire du consulat de Suède, ce qu'il a vu. Ce dernier se rend à la nonciature à Berlin, qui ne l'écoute pas. Kurt Gerstein alerte d'autres autorités religieuses qui ne lui prêtent pas plus d'attention et il informe enfin les Néerlandais. Bien qu'il soit officier S.S., toute capacité de résistance n'a pas disparu en lui. Le système politique ne peut ainsi transformer l'homme en simple objet. Comme l'affirme Primo Levi, dans *Si c'est un homme*, les génocides proviennent de l'obscurcissement de tout esprit critique, de toute capacité de résistance, de la soumission à un chef charismatique.

La notion de système ne peut donc faire oublier la responsabilité de chacun et encore moins servir de justificatif à la barbarie. Ainsi, comme le rappelle Ugo Iannucci dans son article « Le système concentrationnaire hitlérien » de l'œuvre collective *Les crimes de masse au xx^e siècle. Génocides, crimes contre l'humanité* (2008 : 46), Rudolf Höss, commandant du camp d'Auschwitz invoque la notion de système pour justifier les exactions qu'il a commises. Au procès de Nuremberg, il déclare ainsi : « *Personnellement, je n'ai tué personne, j'étais juste le directeur du programme d'extermination d'Auschwitz* ».

L'invocation de l'idée de système n'est-elle pas ici une forme de mauvaise foi, une justification rapide des massacres commis ? Parfois, le système technique est évoqué pour rendre compte d'un processus d'extermination.

[5] André Frossard, de même, incarcéré (1989 : 21), é dans la prison de Montluc à Lyon, analyse le lien entre l'individu et les pouvoirs totalitaires. « De l'individu très ordinaire que vous étiez, le système fera de vous une puissance de cécité partielle qui élimine le prochain, sans doute, mais investit d'un droit exorbitant, le droit de vie et de mort sur autrui ».

Les techniques peuvent, certes, amplifier les capacités de destruction. L'État turc, au moment du génocide des Arméniens, a utilisé l'administration préfectorale et il a mobilisé des techniques modernes pour l'époque, les trains et le télégraphe, mais ces techniques n'expliquent pas tout. Elles ne peuvent pas rendre compte de la folie meurtrière qui a tué un million et demi d'Arméniens. Le génocide des Tutsis et des Hutus modérés, en 1994, fut perpétré par de simples machettes, des houes et des gourdins cloutés^[6].

La folie meurtrière n'est pas alors le fait, contrairement à ce qu'affirment certaines remises en cause de la rationalité, le fait d'un système rationnel. Comme l'écrit Blandine Barret-Kriegel (1989) écrit :

« Les génocides et l'État totalitaire seraient nés d'un excès de rationalisme crevant, comme Athéna la migraine de Zeus, les têtes enflées de positivisme. La promotion du lyssenkisme, la mise au trou des biologistes, le cadennassage des archives, la détention asilaire des contestataires seraient sous les cieux de fer du socialisme concentrationnaire un effet de savoir et une réalité et croire l'idéologie sur parole en condamnant doublement la science, une première fois au nom de la machine doxique, qui, l'expérience le montre, évacue le savoir et terrorise les savants, et une seconde fois au nom des erreurs de l'idéologie revenue de tout, sauf de sa curieuse conception du savoir. »

Les génocides proviennent alors selon Blandine Barret Kriegel, non de la science mais de la gnose, de certaines croyances métaphysiques.

[6] À la suite de François Guéry, nous nous opposons ici à la pensée de Martin Heidegger qui minimise la « solution finale », qui considère que la Shoah n'est qu'un simple déploiement technique. Ainsi, dans *Die Gefahr*, Heidegger écrit : « On meurt en masse, par centaine de milliers. Meurent-ils ? Ils deviennent des stocks d'une fabrique de cadavres. Meurent-ils ? Ils sont liquidés, non sans intention, dans des camps d'extermination. » François Guéry, considère, outre le caractère scandaleux de tels propos, que Martin Heidegger définit le nazisme « non comme une monstrueuse exception ou déviation » mais « comme un prolongement prévisible du mouvement planétaire de la modernité, un épisode du règne des seigneurs de la terre » (Guéry, 1995 : 102). Nous ne devons pas nous réfugier dans une sensation anti-moderne, développer la nostalgie d'une société disparue. « Il nous manque, comme l'écrit François Guéry, une sensibilité moderne, un vrai goût pour la nouveauté qui balaie les traditionalismes superstitieux et les fards sur l'éternel humain avec ses bassesses, ses cruautés. »



Une origine métaphysique

Les génocides proviennent d'une rupture au niveau du langage, d'une corruption du langage. Les mots ne peuvent plus dire le monde comme le montre Georges Steiner dans *Langage et silence* (1990). Telle est l'expérience du déporté au moment de son arrivée dans les camps de la mort : « *Pour la première fois, nous nous apercevons que notre langue manque de mots pour exprimer la condition d'un homme [...] Si nous parlions, ils ne nous comprendraient pas* » (Levi, 1990 : 26). L'homme est enfermé dans son mutisme, dans un monde sans authentique signification. La première inscription sur le portail d'Auschwitz révèle au futur déporté que les mots n'ont aucun sens : « *Arbeit macht frei.* » L'existence est alors privée de partager son épreuve et de se délivrer de ce qui lui faut subir. Toute communication s'est rompue. Nous ne pouvons comprendre ce que les autres disent, car nous avons glissé hors du discours. Nous leur adressons une parole qu'ils n'entendent pas. La leur, non plus, ne nous parvient plus.

L'homme ne peut s'ouvrir à l'autre ; il est enfermé dans le même. Les génocides proviennent alors de l'exaltation de l'Être, du Même, de l'Identique, comme le note Emmanuel Levinas dans *De Dieu qui vient à l'idée* (1986). La montée du nazisme, par exemple, selon Levinas, apparaît comme une nouvelle manière d'exister, de se rapporter à l'être. Comme il l'écrit dans *Quelques réflexions sur la philosophie de l'hitlérisme* (2018), les nazis développent une nouvelle manière d'habiter leur corps qui est défini en termes biologiques, de sang, de race. L'homme est identifié à son corps, enchaîné à lui. Le nazisme représente aussi une nouvelle manière de vivre le temps, de se rapporter à la temporalité. Le temps n'est pas vécu non comme une ouverture à un avenir inouï, mais il

se définit comme un destin, comme un fardeau. Le nazisme se présente alors, selon Levinas (2018), comme une expérience métaphysique, comme l'absolutisation de l'existence, comme le refus de toute transcendance, de toute extériorité^[7].

Les génocides sont alors la conséquence du refus de toute extériorité, de toute ouverture à l'autre. Selon Georges Steiner (2002), la Shoah est le résultat du réflexe des tendances polythéistes. Elle résulte de la volonté de se débarrasser du peuple juif porteur d'un idéal transcendant, expression « *d'une mauvaise conscience* ». L'holocauste, selon Steiner, provient d'un sentiment religieux. Il est « une réédition de la chute ». (Steiner, 2002 : 57). Les camps de la mort sont semblables à l'enfermement peint par Jérôme Bosch dans ses gravures ou décrit par Dante dans *La Divine Comédie*. Au chapitre 33 de « *L'Enfer* », Dante (2016 : 250) écrit :

« *Les pleurs même y empêchent de pleurer / et la douleur devant les yeux obstrués / se tourne au-dedans ou une torture plus grande.* »



[7] Ricœur (2009) n'oublie pas non plus la dimension métaphysique du mal, des génocides. Ainsi, à la suite de Jorge Semprun dans *L'Écriture ou la vie*, il définit la Shoah comme le mal absolu.

De même Primo Levi (1990) compare son expérience concentrationnaire au voyage au cœur de l'enfer de Dante. Son trajet en train est semblable à l'entrée en enfer. Le soldat qui surveille les déportés est qualifié de Charon, le passeur qui guide les âmes des morts à travers le Styx dans les limbes. Les portes d'Auschwitz sont une métaphore des portes de l'enfer, qui met fin à tout espoir. Le camp se présente comme un fond, comme un néant. L'expérience du temps dans le camp est semblable à celle que décrit Dante : l'éternité et les peines ne cessent jamais. De même, dans le camp, chaque jour est la répétition des mêmes gestes, expérience de la monotonie. Les prisonniers sont incapables d'inventer de nouvelles possibilités, une autre temporalité. Les génocides, comme l'affirme Georges Steiner (2002 : 66), sont alors « *expérience de l'immanence de l'enfer.* »

Les génocides, pour une part, conservent leur dimension de mystère. La rationalité bute sur une aporie quand elle essaie de penser leur origine. Rien ne permet de comprendre totalement pourquoi certains hommes décident d'exterminer leurs semblables, pourquoi un individu qui paraît serviable et sympathique à ses voisins peut se

transformer en tortionnaire. Nous pouvons certes donner quelques éléments d'explication : la faillibilité, la fragilité humaine, la bestialité, la soumission à un chef, à un règlement, les conditions socio-économiques, les décisions politiques, le rôle des capacités techniques. Nous pouvons aussi noter la dimension métaphysique des génocides, l'ivresse du même, le refus de toute transcendance. Nous devons surtout, en tant qu'hommes, développer en nous la capacité de résistance, repérer les premiers signes d'un nouveau génocide. Nous devons alors saluer tous les Justes^[8], tous ceux qui ont utilisé leurs simples moyens pour s'opposer autant qu'ils le pouvaient à un processus génocidaire. Nous sommes alors face à un autre mystère, non celui du mal mais celui du bien.

[8] Le centre Yed Vashem, à Jérusalem, commémore ainsi la mémoire des Justes. Dès 1961, il inaugure l'allée des Justes. Chaque arbre symbolise le renouveau de la vie sur le mont du Sauveur. Aujourd'hui, les noms sont gravés sur le mur du jardin des Justes. De même, à Paris, au Mémorial de la Shoah, le mur des Justes porte le nom des trois mille hommes et femmes qui ont sauvé des personnes juives au péril de leur vie.

Bibliographie

- ALIGHIERI, Dante (2016), *La Divine Comédie, L'Enfer*, traduction Danielle Robert Aries, Actes Sud.
- ARENDRT, Hannah (2005), *Le Système totalitaire*, traduction Jean-Loup Bouquet, Robert Davreu et Patrick Lévy, nouvelle édition, Paris Seuil.
- BARRET-KRIEDEL, Blandine (1989), *L'État et les esclaves*, Petite Bibliothèque, Payot.
- FELDMANN, Jean-Philippe (2003), « Crime contre l'humanité » dans Denis ALAND et Stéphane (dir.), Dictionnaire de culture juridique, Paris, PUF.
- FREUD, Sigmund (1998), *Le Malaise dans la culture*, traduction Pierre Cottet, René Lainé et Johanna Stute-Cadiot, Paris, PUF.
- FROSSARD, André (1989), *Le Crime contre l'humanité*, Paris, Le Livre de Poche.
- GUERY, François (1995), *Heidegger rediscuté - Nature, technique, et philosophie*, Descartes et Cie.
- HOROWICZ, Irvin Louis (1976), *Génocide: pouvoir d'État et meurtre de masse*, Nouveau Brunswick, NT: Carnets de transaction.
- IANNUCCI, Ugo (2008), « Le système concentrationnaire hitlérien », dans Les Crimes de masse au xx^e siècle. Génocides, crimes contre l'humanité, Lyon, Aléas.
- LEVI, Primo (1990), *Si c'est un homme*, traduction Martine Schruoffenger, Paris, Julliard.
- LEVINAS, Emmanuel (1986), *De Dieu qui vient à l'idée*, Paris, Vrin.
- LEVINAS, Emmanuel (2018), *Quelques réflexions sur la philosophie de l'hitlérisme*, Paris, Rivage.
- PAXTON, Robert Owen (1997), *La France de Vichy. 1940- 1944*, Paris, Seuil.
- RICŒUR, Paul (2009), *Philosophie de la volonté*, tome 2, « Finitude et culpabilité », Paris, Seuil.
- STEINER, Georges (2002), *Dans le château de Barbe-Bleue. Notes pour une redéfinition de la culture*, traduction Lucienne Lotringer, Paris, Gallimard.